

Règlement du Perfly Eco-tournoi de la Grande horloge 20 et 21 Avril 2024

Généralités

Le tournoi est autorisé par la Ligue Ile de France sous N° xxxx. La compétition est régie par les règles de la Fédération Française de Badminton et par les dispositions générales du Guide du Badminton. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

Le juge arbitre désigné par le comité d'organisation est M. Pascal MOISSERON, ses décisions sont sans appel. Le juge arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement. Il sera assisté par le juge arbitre adjoint M. Régis NEDELEC.

Les vainqueurs et finalistes seront récompensés en bons d'achat.

Afin de réduire l'impact du tournoi sur l'environnement, l'organisation mettra en œuvre une démarche éco-responsable.

Les joueurs devront se conformer aux dispositions sanitaires en vigueur à la date du tournoi et qui seront affichées.

Séries et tableaux

Le tournoi est ouvert à toutes les catégories d'âge à partir de Minime jusqu'à Vétérans, et aux joueurs de niveau **P12 (NC autorisé) à R6**.

Les séries se disputeront en poules puis élimination directe dans tous les tableaux, ou poules uniques le cas échéant.

Les tableaux ouverts en simple, double et mixte seront scindés en séries par lots selon le CPPH des joueurs à la date du **Jeudi 21 mars 2024**.

Dans la mesure du possible, les séries seront proposées avec **2 sortants par poules**.

La combinaison **simple et mixte est interdite**. Les simples et mixtes se joueront le samedi, et les doubles le dimanche.

En double et mixte, la moyenne des CPPH de la paire déterminera le positionnement dans la série.

L'inscription d'une paire, dont l'écart de CPPH trop important entre joueurs ne permettrait pas de respecter **l'article 3.2.1.5 du Règlement Général des Compétitions** lors de la composition des séries, pourra être annulée par le comité d'organisation si aucune autre solution ne peut être trouvée avec les participants.

Pour éviter ce cas d'annulation après la clôture des inscriptions, le comité limite l'écart entre partenaires à 2 classements maximum. Par exemple une paire (D8-R6) est autorisée mais (D9-R6) est interdite.

Inscriptions et liste d'attente

Les inscriptions se feront exclusivement en ligne avant la date limite d'inscription et seront prises en compte par ordre d'arrivée sur Badnet.

Les inscriptions seront validées une fois que les deux joueurs de la paire seront inscrits et auront réglé les droits d'inscription. En cas d'inscription en X, le joueur sera placé en liste d'attente en attendant sa constitution. Le comité d'organisation constituera dans la mesure du possible une paire.

Une **liste d'attente** sera utilisée en fonction des éventuels forfaits ou désistements avant le tirage au sort.

Dès la clôture des inscriptions et en cas de nécessité pour compléter un tableau suite à un forfait ou à la mise à jour finale du classement des joueurs (pouvant sortir un ou des joueur(s) d'un tableau), le comité d'organisation se réserve le droit de procéder à une ou des inscriptions complémentaires si la liste d'attente n'est pas suffisante.

L'organisateur pourra aussi exceptionnellement, selon ces conditions, inscrire un joueur soit sur un troisième tableau, soit sur une combinaison Simple+Mixte, si l'échéancier le permet et respecte les dispositions du Règlement Générale des Compétitions.

Le paiement (15€ pour un tableau Sénior, 23€ pour deux) se fera exclusivement en ligne sous Ebad ou Badnet et avant la date limite d'inscription. Le prix payé inclut la participation fédérale de 2€.

Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions lorsque le nombre maximum de **433** participants est atteint. Il pourra également regrouper **ou annuler** des séries faute de participants.

La **date limite d'inscription** est fixée au **jeudi 21 mars** minuit (23h59).

Déroulement des matchs

Les tableaux affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matchs, par conséquent les horaires des matchs sont donnés à titre uniquement indicatif. Les matchs peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu (cf. Règlement Général des Compétitions). Seul le responsable du club, le jour du tournoi, pourra contester auprès du juge arbitre.

Le volant **Yonex AEROSSENSA 30**, homologué par la FFBaD, sera le volant officiel du tournoi. En outre les volants étant à la charge des joueurs, ceux-ci fourniront à part égale les volants nécessaires au déroulement du match.

Tout participant devra se faire pointer à son arrivée, chaque jour de la compétition. Le temps de repos entre deux matchs sera de 20 minutes au minimum. Les joueurs disposent de **3 minutes** entre l'appel et le début de leur match si le contexte sanitaire permet d'avoir une chambre d'appel, sinon une dérogation de 5 minutes sera accordée. Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs devront tester leurs volants.

Passées les 3 minutes après l'appel, tout joueur non présent sur le terrain se verra déclaré « forfait ».

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue doit en avertir le juge-arbitre et/ou la table de marque.

Les matchs se joueront au meilleur de 3 sets de 21 points chacun et seront auto-arbitrés jusqu'aux phases finales où un arbitre et éventuellement des juges de lignes seront proposés (et dans la mesure du possible) par le comité d'organisation au juge arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre ou un scoreur.

Tirage au sort et Forfait

Le tirage au sort sera effectué le **vendredi 5 avril 2024** conjointement avec le comité d'organisation et le juge arbitre principal qui contrôlera le résultat.

Chaque participant inscrit au tournoi ayant déclaré «forfait» après la date de tirage au sort devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera et postera, dans les délais impartis, les pièces justificatives, à la commission régionale des tournois de la ligue Ile de France. Tout forfait doit être justifié. Les droits d'engagement seront remboursés uniquement après présentation d'une copie du justificatif.

Particularités de la salle

- Le tournoi se jouera au Gymnase des Touleuses (24 avenue du bois 95000 Cergy), sur 9 terrains.
- Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, les juges arbitres et les arbitres (ou faisant office), les coaches, les personnels d'urgence et le personnel médical autorisé par le juge arbitre.
- Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera considéré comme faute et ne sera pas rejoué, à l'exception du service qui peut être rejoué une fois si le volant touche un panneau ou des filins de basket.

Autres mentions légales

- L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministre chargé des sports (extrait de l'article 10 du règlement Médical du Guide du Badminton).
- Toute personne en possession d'une ordonnance médicale devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi.
- Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.
- Toute personne sur le plateau de jeu souhaitant filmer ou photographier doit demander l'autorisation préalablement au juge arbitre.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.